



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

PROGRAMME

Formation Habilitation Electrique

BP (Chargé d'opération élémentaire Chaîne PV Poseur de plaques & Technicien)

Durée : 3 jours / 21 heures

Lieu : Magnis Formation Lyon 3e



Objectifs :

Connaître les risques liés à la proximité d'une chaîne photovoltaïque. Savoir les repérer, les analyser et les prévenir. Savoir se protéger et protéger les autres. Connaître les méthodes et procédures pour effectuer en sécurité, la pose, la manutention sur un site.

Public visé :

Toute personnes procédant à des opérations d'ordre non électrique et électrique dans le cadre de l'installation initiale d'une chaîne photovoltaïque.

Prérequis :

Savoir parler et écrire le Français Avoir les compétences techniques nécessaires à l'installation d'une chaîne photovoltaïque PV.

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Utilisation de ressources multimédia, projections vidéo
- Exercices et Travaux Pratiques
- Remise d'un carnet de prescriptions base sur la norme NF C 18-510

Points abordés :

Effets du courant électrique Ouvrages, installations, domaine de tension
Les limites, reconnaissance des matériels
Zones d'environnement
Habilitation symboles
Analyse des risques et prévention
Surveillance des opérations



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

Mise en sécurité d'un circuit, mise hors tension
Vérification d'absence de tension (VAT)
Consignation et mise hors de portée
EPC et EPI (identifier, vérifier, utiliser)
Outillages, équipement, échelles, cordages
Incendies et accidents sur un ouvrage ou à proximité
Travaux, les limites, hors tension, au voisinage
Les limites de l'habilitation BP (autorisation et les interdits),
énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de
tension BT TBT d'une chaîne photovoltaïque
Mesures de préventions à appliquer en cas de détérioration d'un
isolant sur une chaîne PV
Décrire les séquences pour l'interconnexion en série des modules
PV protégés (IP 2 X)
Documents et attestations applicables lors des travaux

o **Evaluation des connaissances :**

L'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire est faite à partir des TP réalisés ainsi que d'un questionnaire selon le référentiel de la norme NF C 18 510

o **Documents remis en fin de formation :**

- Une Attestation de formation
- Proposition de titre d'habilitation, pré-remplie avec symboles proposés par le formateur .
- Un support «Titre d'habilitation » à remplir par l'employeur.
- « Evaluation à chaud de la formation par le stagiaire » ce dernier porte ses appréciations sur l'accueil, l'organisation, le formateur, les moyens et la méthode.

Validité: 3 ans